



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET ACCÈS AUX DROITS

OUTIL N°1 / GRILLE DE DIAGNOSTIC

*Evaluer la prise en compte des droits,
de la gouvernance démocratique et de l'État de droit
dans un projet de coopération*

Plate-forme Rhône-Alpes État de droit

forumréfugiés
www.forumrefugies.org



Cosi
promouvoir et défendre les droits

« Projet Biodiversité et développement local » à Odzun, Région du Lori en Arménie (2012). Région Rhône-Alpes, Odzun, G2iA.



POUR COMMENCER...

Cet outil s'inscrit dans la démarche du projet **Plate-forme Rhône-Alpes État de droit** dont l'objectif est d'accompagner les collectivités territoriales vers une meilleure prise en compte des droits de l'Homme, de l'État de droit et de la gouvernance locale démocratique dans leurs partenariats et leurs projets de coopération décentralisée.

En introduction à l'exercice, nous vous invitons à lire le vade-mecum « *Coopération Internationale : des collectivités s'engagent pour renforcer l'État de droit* » qui présente la démarche du projet, la définition des termes clés (droits de l'Homme, État de droit, démocratie, gouvernance), des pistes méthodologiques et quelques exemples concrets. Il est disponible sur le site internet de Forum réfugiés - Cosi (rubrique missions / défense et promotion des droits de l'Homme / appui à la prise en compte des droits en coopération décentralisée).



POURQUOI CE DIAGNOSTIC ?

Ce diagnostic vous aidera à **évaluer** la prise en compte des droits de l'Homme, de l'État de droit et de la gouvernance locale démocratique dans vos politiques et projets de coopération décentralisée.

Vous pourrez :

- Prendre du recul pour **poser un regard critique** et constructif sur le sens et vos pratiques de coopération : pourquoi faisons nous cela et pas autre chose ? A quoi sert notre action ? Pourquoi là-bas ?

- Saisir la valeur ajoutée de l'approche de coopération basée sur les droits, pour vos partenaires comme pour vous

- Identifier des outils et des bonnes pratiques que vous mettez déjà en œuvre

- Identifier des outils et des pratiques dont vous auriez besoin pour **renforcer l'impact de vos projets** en matière de réalisation des droits et de renforcement de la gouvernance locale démocratique.

QUELS SONT LES DOMAINES COUVERTS PAR LE DIAGNOSTIC ?

- L'appui à la réalisation effective des droits humains : le projet s'inscrit-il dans une **démarche globale et partenariale de long terme** ? Au-delà d'un projet d'appui technique aux services sociaux, institutionnels ou économiques, le projet agit-il sur **l'accessibilité aux droits des populations**, y compris les plus vulnérables ?

- L'appui au renforcement de l'État de droit au niveau local : le projet appuie-t-il la collectivité partenaire pour **l'exercice de ses responsabilités sur son territoire** et **la mise en œuvre de ses compétences** conformément aux règles de droit de son pays ?

- L'appui à la gouvernance locale démocratique : le projet participe-t-il au développement des principes de **responsabilité**, de **transparence** et de **participation citoyenne** dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire partenaire ? Le projet renforce-t-il les capacités de participation et de mobilisation des populations pour faire valoir leurs droits et participer au développement de leur territoire ?

Ces trois thématiques sont intimement liées. Elles peuvent faire partie des objectifs d'un projet de coopération tout comme guider ses modalités de mise en œuvre. La grille couvre ces deux aspects.

DE QUELLES APPROCHES S'INSPIRE LE DIAGNOSTIC ?

Le diagnostic s'inspire principalement de l'approche de la coopération et du développement basée sur les droits humains. Cette approche globale intègre des éléments d'autres approches existantes qui abordent

la coopération et le développement via l'angle du genre, du développement durable ou encore de la participation citoyenne.

QUELS SONT LES CRITÈRES PROPOSÉS ?

Les critères ont été choisis de façon à inciter la réflexion sur les impacts que peut avoir un projet ou un partenariat de coopération sur la réalisation effective des droits humains. Trois types de critères sont proposés :

- Des critères politiques évaluant le degré d'engagement d'une collectivité (conscient ou non) en faveur de la promotion des droits de l'Homme, de la gouvernance locale démocratique et de l'État de droit

- Des critères techniques analysant comment l'engagement en faveur de ces thématiques se traduit en pratique

- Des critères d'impact sur la réalisation effective des droits des populations et de l'appropriation de dynamiques au niveau local favorisant la pérennité et l'approfondissement des résultats

COMMENT PROCÉDER ?

Cette grille est **un outil d'aide à la réflexion** sur le sens et les pratiques de coopération décentralisée de votre collectivité. Elle pourra alimenter vos échanges en interne.

Sélectionner le projet de coopération décentralisée que vous souhaitez examiner et remplissez la grille. Celle-ci se compose de sept rubriques chacune déclinée en plusieurs propositions. Chaque proposition s'accompagne d'un espace réservé pour y noter vos

remarques, vos précisions, vos nuances. Nous vous invitons à préciser les outils et les pratiques employés ou dont vous auriez besoin pour répondre positivement aux questions posées. Vous verrez que les propositions sont hétérogènes, certaines méritant une réflexion plus approfondie.

Suivant la nature de votre collectivité et le projet choisi, cet exercice vous prendra **entre une et deux heures**.

PRÉCISIONS

Etant donnée la diversité de fonctionnement des collectivités, de leurs actions à l'international et des contextes d'intervention, la grille réunit des propositions volontairement larges, afin que chacun puisse s'y retrouver.

Evidemment, il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses ! Cette grille n'a pas vocation à « donner des leçons » mais à enclencher une réflexion au sujet du sens et des pratiques de coopération décentralisée. Elle peut, dans un second temps, vous amener à questionner

vos pratiques en matière d'accès aux droits, de gouvernance locale démocratique et de respect de l'État de droit sur vos propres territoires...

Loin d'être exhaustif, cet outil a vocation à évoluer en fonction de vos retours et de vos besoins. Ainsi, n'hésitez pas à nous faire part de vos résultats, vos remarques et vos commentaires afin de pouvoir l'améliorer. Par ailleurs, nous vous invitons à échanger sur cette grille avec les partenaires de votre territoire et vos partenaires à l'étranger.

Pour en savoir plus

L'exercice vous intéresse et vous souhaitez aller plus loin ?

Nous vous invitons à prendre connaissance d'une version plus détaillée de la grille et d'une checklist, disponibles sur le site internet de Forum réfugiés-Cosi (rubrique missions / défense et promotion des droits de l'Homme / appui à la prise en compte des droits en coopération décentralisée).

Pour de plus amples informations et pour communiquer vos retours, merci de contacter :

Marie Bellon
Chargée de mission
droits de l'Homme
à Forum réfugiés-Cosi
E mail : mbellon@forumrefugies.org

... À VOUS DE JOUER !

Biennale internationale de la solidarité et des échanges (2008).
Romans-sur-Isère, El-Jem, Corsano, Vardénis, Beit-Sahour.



Titre du projet :

1 ■ La place de la coopération décentralisée au sein de votre collectivité

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Les partenariats et les projets de coopération décentralisée s'inscrivent dans la durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La coopération décentralisée est une thématique transversale de votre collectivité et bénéficie de l'appui de la majorité des élus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les services de votre collectivité sont sensibilisés à la coopération décentralisée et mettent leurs compétences à disposition pour la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

2 ■ Les compétences de votre collectivité en matière d'accès aux droits et de gouvernance locale démocratique

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Votre collectivité a conscience que chacune de ses compétences légales correspond à des droits humains Ex : création et gestion des écoles élémentaires → droit à l'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En matière de coopération décentralisée, votre collectivité soutient/travaille avec les structures de son territoire engagées dans la promotion des droits de l'Homme et de la gouvernance locale démocratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La coopération décentralisée inclut les axes thématiques transversaux suivants : égalité femmes-hommes, développement durable, gouvernance, participation citoyenne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Collectivité(s) partenaire(s) :

3 Les contextes et secteurs d'intervention et la connaissance du partenaire

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Le contexte d'intervention a fait l'objet d'une analyse au regard de la situation des droits de l'Homme, du système de gouvernance et du fonctionnement de l'État de droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le(s) secteur(s) de coopération ont été analysés (<i>état des lieux du service, accès au service, analyse des acteurs locaux, mode de gouvernance, etc.</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avant le démarrage du projet, votre collectivité s'est renseignée sur la nature, les compétences théoriques et effectives de son partenaire ; et sur ses pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

4 Les bénéficiaires du projet

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Les bénéficiaires incluent les populations qui n'ont pas accès aux droits correspondant au domaine de coopération du projet (y compris les populations vulnérables)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les bénéficiaires du projet participent à la réalisation de l'action	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet contribue à l'amélioration de l'accès aux droits des populations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet contribue à la sensibilisation des populations à leurs droits et à leurs devoirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

5 ■ La gouvernance du projet

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Les initiateurs du projet l'ont conçu en réponse aux besoins des bénéficiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet a été élaboré en concertation avec vos partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chaque partenaire participe de façon équitable au suivi et/ou à la mise en œuvre du projet ; chacun dispose des moyens et des compétences pour le faire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Il existe un dispositif permanent de pilotage et de concertation entre les partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les citoyens des deux territoires, notamment les bénéficiaires, ont accès à des informations relatives aux partenariats et aux projets de coopération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'évaluation/le bilan inclut les impacts du projet en termes d'accès aux droits et de renforcement de la gouvernance démocratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'évaluation/le bilan inclut les éventuels effets pervers du projet en termes d'accès aux droits et de gouvernance démocratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'évaluation/le bilan inclut la consultation des parties-prenantes à la mise en œuvre du projet et des bénéficiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 ■ Le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de votre collectivité partenaire

Critères	Oui	Non	Remarques/exemples/outils
Le projet inclut le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de la collectivité partenaire (domaines politique, technique, logistique, participation citoyenne)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet de coopération inclut la concertation entre les pouvoirs locaux et les acteurs locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

7 ■ Les valeurs et principes fondateurs de votre politique de coopération décentralisée

A ■ Quels liens faites-vous entre coopération décentralisée et droits de l'Homme/gouvernance démocratique locale/renforcement de l'État de droit ?

.....

.....

.....

.....

B ■ Quelles sont les valeurs fondatrices et les principes d'action de la coopération décentralisée de votre collectivité ?

.....

.....

.....

.....

C ■ La société civile de votre territoire participe-t-elle aux actions de coopération décentralisée ou de solidarité internationale de votre collectivité ?

.....

.....

.....

.....

D ■ Les droits de l'Homme, la gouvernance locale démocratique et le renforcement de l'État de droit sont-ils pris en compte dans les projets de coopération décentralisée ? Comment ?

.....

.....

.....

.....

Initiative rhônalpine, le **projet Plate-forme Rhône-Alpes État de droit** est piloté par Forum réfugiés-Cosi, en coopération avec RESACOO. Il s'appuie sur un groupe de travail composé de représentants de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, la Ville de Lyon-Grand Lyon, les Villes de Grenoble, Romans-sur-Isère et Vienne, Agir Ensemble pour les droits de l'Homme, l'Ecole de la Paix et le CIEDEL.



RhôneAlpes
Région

GRANDLYON
communauté urbaine de Lyon



Villeurbanne



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Vienne
Qualité de VILLE



La ville de
ROMANS

Agir Ensemble
pour les Droits
de l'Homme

Ecole de la paix



Forum réfugiés-Cosi

28 rue de la Baisse - BP 71054

69612 Villeurbanne Cedex

Tél. +33 (0)4 78 03 74 45 - Fax. +33 (0)4 78 03 28 74

direction@forumrefugies.org